



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 3 octobre 2013 — N° 77

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Duchesne (Borduas) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Michel Brault, un éveilleur de conscience.

M. Diamond (Maskinongé) fait une déclaration concernant la 35^e édition du Festival de la galette de sarrasin de Louiseville.

M. Leclair (Beauharnois) fait une déclaration concernant Saint-Étienne-de-Beauharnois.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter le commandant Martial Mallette et les policiers du poste de quartier 39 pour le Défi 767.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de féliciter les organisateurs et participants du Défi 5L de Leucan.

3 octobre 2013

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant L'Amicale de la culture qui manifeste la résilience des « artisses » face à la répression.

M. Ouimet (Fabre) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de l'Association pour la protection du boisé de Sainte-Dorothée.

M. Chapadeau (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Blanche Leblanc.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant la Maison de la famille Saint-Esprit.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant La Route des Gerbes d'Angelica, un joyau de jardins fleuris à Saint-Benoît de Mirabel.

À 9 h 57, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h10.

3 octobre 2013

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, dépose :

L'orientation et les priorités 2013-2014 du Comité consultatif sur l'accessibilité à la justice.

(Dépôt n° 1088-20131003)

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 22 mai 2013 par M. Lessard (Lotbinière-Frontenac) concernant la réduction de la vitesse à l'intersection de la route 112 et de la rue Flinkote, à Thetford Mines.

(Dépôt n° 1089-20131003)

M. le président dépose :

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 du Directeur général des élections du Québec et de la Commission de la représentation électorale du Québec;

(Dépôt n° 1090-20131003)

Copie d'une lettre, en date du 25 septembre 2013, que lui a adressée M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale la Francophonie, concernant sa visite à l'Assemblée nationale le 18 septembre 2013.

(Dépôt n° 1091-20131003)

3 octobre 2013

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Mme Charbonneau (Mille-Îles), Mme Roy (Montarville), M. Khadir (Mercier) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue, le 5 octobre, de la Journée mondiale des enseignants en rendant hommage à tous les enseignants et enseignantes du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Bolduc (Jean-Talon), Mme Daneault (Groulx) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Marche de la Solidarité « Sortons l'épilepsie de l'ombre » qui aura lieu au Parc Mont-Royal le 6 octobre prochain;

QUE l'Assemblée nationale s'engage à lutter contre la discrimination envers les personnes épileptiques, entre autres dans l'accès au marché de l'emploi.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

3 octobre 2013

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 46, Loi modifiant la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents.

M. Cousineau, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de déterminer, le cas échéant, les observations, conclusions et recommandations de la Commission à la suite des consultations particulières portant sur l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le Tabac 2005-2010; puis afin d'organiser le mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, propose que le principe du projet de loi n° 43, Loi sur les mines, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

M. Cousineau, deuxième vice-président, interrompt le débat et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 308 du Règlement, informe l'Assemblée que le débat de fin de séance prévu entre Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) et Mme Marois, première ministre, portant sur le sujet suivant : « Les modifications au décret des conditions de travail de M. André Boisclair » est reporté au mardi 8 octobre 2013.

Le débat se poursuit.

À 13 heures, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

3 octobre 2013

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, proposant que le principe du projet de loi n° 43, Loi sur les mines, soit maintenant adopté.

À 18 heures, M. Ouimet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 8 octobre 2013, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON